



GRAND COURONNE

Ville de presque de 10 000 habitants, Grand Couronne est une ville jumelée avec l'Allemagne,
Son dynamisme économique représente un volet important de la politique de la Ville.
Enfin, elle fait partie de la Métropole Rouen-Normandie

RESPONSABLE DE LA DIVISION ENFANCE JEUNESSE PREVENTION INSERTION FORMATION POLITIQUE DE LA VILLE

Date de publication : 29/01/2018

Date limite de candidature : 10/03/2018

Date prévue du recrutement : dès que possible

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaires indicatifs : rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ATTACHE
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PRINCIPAL

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac + 2

Descriptif des missions du poste : Missions principales :

Participation à la définition des orientations stratégiques en matière d'enfance, jeunesse, prévention, politique de la Ville et insertion formation :

- Réaliser un diagnostic social et politique du territoire
- Traduire les orientations politiques en plans d'actions, projets et programmes
- Négocier, avec la ligne hiérarchique, les moyens de la mise en œuvre

Pilotage opérationnel de projets enfance, jeunesse prévention politique de la Ville et insertion formation et :

- Piloter ou s'associer à des dispositifs contractuels en cours notamment le contrat Ville
- Concevoir, piloter et évaluer des projets et programmes pédagogiques dans une logique de transversalité en lien avec les conclusions de l'étude menée par la Ville
- Développer et coordonner des projets inter et intra services (équipements, gestion, etc.)
- Décliner les plans d'action en projets de service
- Réaliser une veille et mettre en œuvre les réformes du secteur

Établissement et mise en œuvre de partenariats :

- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- Développer un travail partenarial avec les acteurs institutionnels, en interne avec les services et en externe avec les représentants de la communauté éducative

Animation et coordination des équipes :

- Encadrer et animer des services, des structures et des équipes et leur fixer les orientations à mettre en œuvre
- Organiser les plannings et les responsabilités des agents
- Développer une culture transversale et partagée entre les différents services et structures
- Promouvoir une qualité pédagogique
- Assurer la prise en compte du développement durable dans l'éducation hors du temps scolaire

Organisation et gestion des équipements :

- Identifier les besoins, évaluer et piloter des projets de création, de rénovation ou de maintenance d'accueil

- Optimiser l'organisation et la capacité d'accueil des structures pour répondre aux objectifs fixés par la collectivité
- Coordonner les interventions des services internes dans les établissements d'accueil
- Assurer le bon fonctionnement des établissements d'accueils éducatifs dans le cadre de la politique éducative de la collectivité
- Veiller au respect des normes et réglementation applicables au secteur d'accueil d'enfants et les faire appliquer

Moyen mis à disposition :

- Bureau, matériel informatique, téléphone portable.

Relations Internes :

- Relations avec les services à la population (sports, culture, etc.) et les services techniques de la collectivité
- Relations avec les coordonnateurs de projets

Relations Externes :

- Relations suivies avec le milieu associatif (mouvements d'éducation populaire, associations d'usagers, etc.)
- Collaboration avec les institutions, les partenaires ou contrôleurs (métropole, direction départementale de la cohésion sociale, CAF, inspection académique et établissements scolaires, conseil général, etc.)

Facteurs d'évolution du poste

- Accroissement de la demande interne et externe relative à l'évaluation des politiques publiques
- Diversification de la demande des familles : flexibilité des horaires
- Transformation des structures sous l'influence de la politique enfance et famille
- Prise en compte des évolutions statutaires et réglementaires relatives aux métiers et qualification de la petite enfance, de la jeunesse, de l'animation et de l'insertion
- Réglementation de l'accueil des jeunes, des activités et de la protection de l'enfance (jeunesse et sports)
- Actualité relative aux enjeux de l'accueil de l'enfant

Profil recherché : Savoirs :

- Enjeux, réglementations et évolutions des politiques publiques enfances, jeunesse, politique de la Ville, insertion-formation.
- Orientations et priorités des élus et décideurs pour l'enfance, jeunesse et éducation, et les secteurs connexes, politique de la Ville, insertion-formation.

Savoir faire :

- Management, outil informatique, capacités rédactionnelles, relationnelles.
- Techniques et outils de gestion et d'organisation de l'activité

Savoir être :

- Discrétion professionnelle, organisé, autonome, rigoureux, rendre compte.

Diplômes requis :

En lien avec le social ou l'animation

Permis : B

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : GRAND COURONNE

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Astreintes :

Spécificités du poste : Horaires avec amplitude variable en fonction des obligations du service.

Remplacement :

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : DGS ou DGSA

Fonctions d'encadrement : plus de 9 agents

Catégorie des agents encadrés : BC

Relations (interlocuteurs externes) :

AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

plurelya , amicale du personnel, chèques déjeuners.

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Maire
GRAND COURONNE
Monsieur Patrice DUPRAY, Maire
PLACE JEAN SALEN - BP 9
76530 GRAND COURONNE

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.